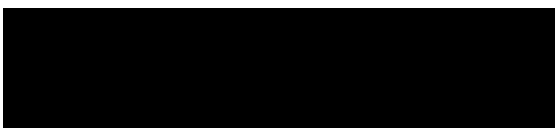


PAR COURRIEL

Québec, le 28 octobre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.210



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 29 septembre dernier, visant à obtenir :

1. Combien d'effectifs (équivalents temps complet — ETC.) ont été coupés depuis janvier 2025 (soit les dernières données disponibles, crédits budgétaires), spécifiés par catégorie d'emploi;
2. Combien de ETC devraient être coupés dans la prochaine année, spécifiés par catégorie d'emploi?
3. Les réponses du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) aux courriels du 6 février 2025 et du 10 juin 2025 du Conseil exécutif au sujet de l'allègement de la bureaucratie, le cas échéant.

En ce qui concerne le premier point de votre demande, l'équivalent de 30, ETC. a été coupé depuis janvier 2025 au MSSS, et ce, à la suite de la consigne du Conseil du trésor émise en mai dernier. Pour réaliser cette coupure, le MSSS a choisi de ne pas pourvoir certains postes devenus vacants.

Concernant le 2^e point de votre requête, le MSSS analysera les opportunités qui se présenteront au cours des prochains mois, afin de diminuer volontairement ses effectifs et ainsi optimiser ses processus.

En ce qui a trait au dernier point de votre requête, les documents recensés ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils sont constitués, en substance, d'avis et de recommandations faits depuis moins de 10 ans, de renseignements financiers, de renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués sans le consentement des personnes concernées ainsi que d'analyses utilisées dans le cadre d'un processus décisionnel en cours conformément aux articles 14, 22, 37, 39, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

... 2

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que les extraits de celle-ci sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

[REDACTED]

Josée Martel

p. j. 2

N/Réf. : 25-GA-00172